Section 3

Orientations budgétaires et financières du gouvernement

Équilibre budgétaire maintenu malgré un ralentissement de l'économie plus important que prévu 3

La situation financière du gouvernement 5

Les revenus du gouvernement 8

Les dépenses du gouvernement 16

Annexes

3.1 Informations additionnelles sur les revenus budgétaires prévus pour 2002-2003 19

3.2 Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement 25

Cette section du plan budgétaire 2002-2003 présente les orientations budgétaires et financières poursuivies par le gouvernement du Québec. Les prévisions de revenus, de dépenses, de solde budgétaire et de besoins ou surplus financiers nets, tiennent compte des hypothèses économiques retenues et des politiques fiscales et budgétaires annoncées dans le présent Discours sur le budget.

Équilibre budgétaire maintenu malgré un ralentissement de l'économie plus important que prévu

L'équilibre budgétaire sera maintenu en 2001-2002 après utilisation de la réserve budgétaire de 950 millions de dollars constituée en 2000-2001. De ce montant, 280 millions de dollars serviront à financer de nouvelles dépenses et 670 millions de dollars seront utilisés pour maintenir l'équilibre budgétaire. Le projet de loi sur la réserve budgétaire sera ainsi amendé afin de permettre cette utilisation. L'équilibre budgétaire sera aussi maintenu en 2002-2003, tel que le prescrit la *Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire*.

TABLEAU 3.1

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES[(1)]
(en millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002[P]	2002-2003[P]
Opérations budgétaires					
Revenus autonomes	38 605	41 047	42 856	40 298	42 691
Transferts fédéraux	8 090	6 352	8 161	9 660	9 247
Total des revenus	46 695	47 399	51 017	49 958	51 938
Dépenses d'opérations	– 39 382	– 39 997	– 41 959	– 43 506	– 44 582
Service de la dette	– 7 187	– 7 372	– 7 606	– 7 402	– 7 356
Total des dépenses	– 46 569	– 47 369	– 49 565	– 50 908	– 51 938
Réserve budgétaire					
Sommes affectées à la réserve	—	—	– 950	—	—
Utilisation des sommes affectées à la réserve					
– Pour financer de nouvelles dépenses	—	—	—	280	—
– Pour maintenir l'équilibre budgétaire	—	—	—	670	—
Surplus budgétaire après réserve	**126**	**30**	**502**	**0**	**0**
Surplus (besoins) financiers nets					
Fonds consolidé du revenu	905	826	35	0	500
Organismes consolidés	– 382	– 109	– 551	– 707	– 1 145
Total	**523**	**717**	**– 516**	**– 707**	**– 645**

N.B. Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.
P : Prévisions.
(1) Sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur en 2001-2002.

Le dernier Discours sur le budget prévoyait un certain ralentissement de l'économie québécoise en 2001-2002 et 2002-2003. Le ralentissement plus important que prévu, accentué par les événements du 11 septembre 2001, a amené une révision à la baisse des prévisions de croissance économique et, par conséquent, des revenus du gouvernement. Les prévisions de revenus sont revues à la baisse de 1,8 milliard de dollars pour les années 2001-2002 et 2002-2003. Par contre, la réduction importante des taux d'intérêt amène une révision à la baisse des dépenses prévues au titre du service de la dette de plus de 900 millions de dollars pour ces mêmes années.

L'équilibre budgétaire sera toutefois maintenu, car l'impact net de ces révisions, soit environ 900 millions de dollars, sera compensé par deux instruments :

— l'utilisation du solde de la réserve budgétaire non réservé pour des dépenses, soit 670 millions de dollars;

— un programme spécial de récupération fiscale et une hausse de la taxe sur le tabac.

Par ailleurs, afin d'agir rapidement sur l'économie, le présent Discours sur le budget annonce la mise en œuvre d'un plan d'action qui s'autofinancera. Bien que le plan d'action permette d'injecter plus de 3 milliards de dollars dans l'économie, son coût brut se limite à 641 millions de dollars pour les années 2001-2002 et 2002-2003; il en est ainsi parce que le plan est composé principalement d'investissements dont les coûts seront étalés sur plusieurs années. Ce coût brut du plan d'action sera compensé par des rentrées fiscales additionnelles de 306 millions de dollars dont bénéficiera le gouvernement en raison des retombées économiques du plan d'action, et par une réallocation de dépenses de 281 millions de dollars, ce qui correspond au coût des nouvelles initiatives de dépenses comprises dans le plan d'action.

Enfin, les besoins financiers nets totaux seront de 707 millions de dollars en 2001-2002 et de 645 millions de dollars en 2002-2003.

En ce qui a trait au Fonds consolidé du revenu, aucun besoin financier net n'est prévu pour l'exercice 2001-2002. Pour 2002-2003, des surplus financiers nets de 500 millions de dollars sont anticipés.

Les besoins financiers nets des organismes consolidés seront cependant de 707 millions de dollars en 2001-2002 et de 1 145 millions de dollars en 2002-2003. Ces besoins résultent, en majeure partie, de l'accélération d'investissements en immobilisations, notamment pour le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier.

La situation financière du gouvernement

Au cours des dernières années, la situation financière du gouvernement s'est améliorée considérablement. Le déficit budgétaire représentait 3,4 % du produit intérieur brut en 1994-1995. Il a été progressivement éliminé par la suite, pour se transformer en surplus depuis 1998-1999. Le gouvernement entend maintenir l'équilibre budgétaire en 2001-2002 et 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.1

DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET BESOINS FINANCIERS NETS
(en pourcentage du PIB)

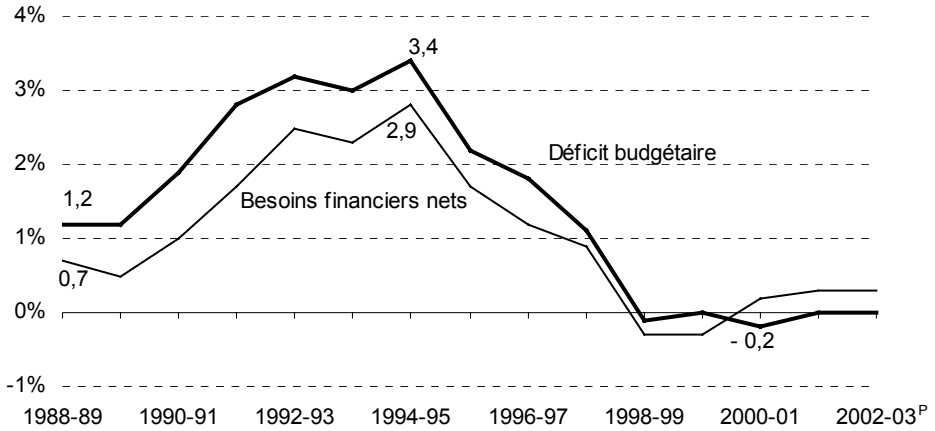

P : Prévisions.

Une baisse continue du taux d'endettement

La dette représentant les déficits cumulés est l'indicateur utilisé par le gouvernement pour faire état de l'évolution de sa situation financière. Cette dette totalisait, au 31 mars 2001, 81 691 millions de dollars. Elle demeurera stable sur l'horizon de prévision.

TABLEAU 3.2

ÉVOLUTION DE LA DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS
(en millions de dollars)

	2000-2001	2001-2002 P	2002-2003 P
Solde de début d'exercice	**82 193**(1)	**81 691**	**81 691**
Moins :			
Surplus budgétaire après réserve	*502*	*0*	*0*
Solde de fin d'exercice	**81 691**	**81 691**	**81 691**

P : Prévisions.
(1) Solde de fin d'exercice 1999-2000 tel qu'apparaissant aux Comptes publics 1999-2000.

L'élimination du déficit depuis 1998-1999 a entraîné une baisse du taux d'endettement du gouvernement. Ainsi, la dette (déficits cumulés) a vu son importance diminuer par rapport au PIB pour se situer à 34,8 % au 31 mars 2003, une baisse de plus de 20 % en cinq ans.

GRAPHIQUE 3.2

DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS
(en pourcentage du PIB)

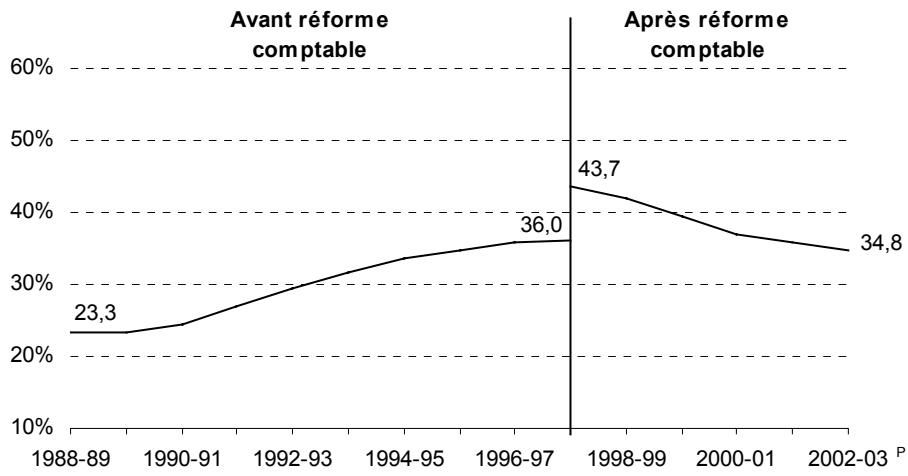

P : Prévisions.

Les intérêts sur la dette représentent une part de plus en plus faible des revenus du gouvernement

La part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette directe du Fonds consolidé du revenu et des organismes consolidés continuera de diminuer pour se situer à 9,1 % en 2002-2003.

En ce qui a trait à la part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette totale, qui comprend les intérêts sur le passif net au titre des régimes de retraite et le service de la dette des organismes consolidés, elle était de 17,6 % en 1997-1998, alors qu'elle devrait s'établir à 14,2 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.3

SERVICE DE LA DETTE
(en pourcentage des revenus budgétaires)

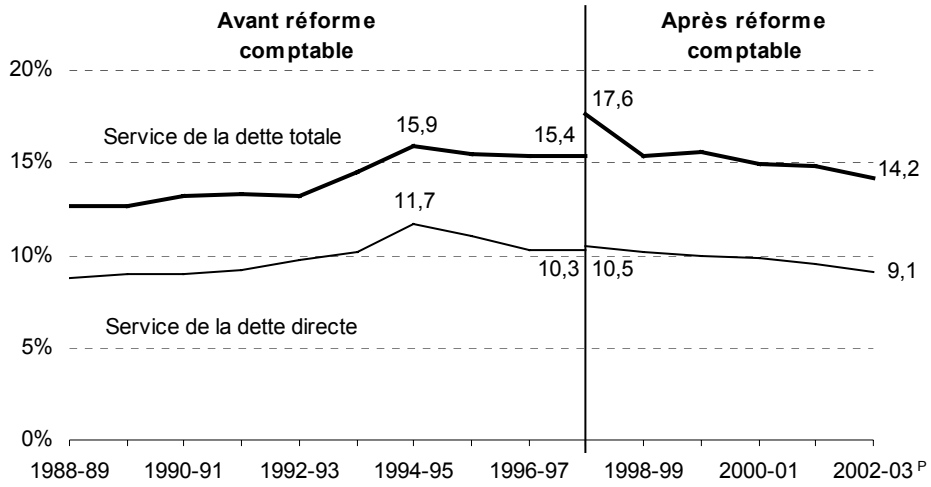

P : Prévisions.

Les revenus du gouvernement

Les revenus budgétaires

Les revenus budgétaires du gouvernement devraient totaliser 51 938 millions de dollars en 2002-2003, soit 42 691 millions de dollars au chapitre des revenus autonomes et 9 247 millions de dollars au titre des transferts fédéraux. Après avoir enregistré une baisse de 2,1 % en 2001-2002, les revenus budgétaires devraient augmenter de 4 % en 2002-2003.

TABLEAU 3.3

ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1998-1999	**1999-2000**	**2000-2001**	**2001-2002**[P]	**2002-2003**[P]
Revenus autonomes	38 605	41 047	42 856	40 298	42 691
Variation en %	7,7	6,3	4,4	– 6,0	5,9
Transferts fédéraux	8 090	6 352	8 161	9 660	9 247
Variation en %	35,1	– 21,5	28,5	18,4	– 4,3
Revenus budgétaires	**46 695**	**47 399**	**51 017**	**49 958**	**51 938**
Variation en %	11,6	1,5	7,6	– 2,1	4,0
Taux de croissance du PIB nominal en % [(1)]	4,0	5,9	6,2	3,3	3,0
Taux d'inflation au Canada en %[(1)]	1,0	1,7	2,7	2,9	1,9

P : Prévisions.
(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

Les revenus autonomes

En 2001-2002, les revenus autonomes devraient diminuer de 6 % par rapport à l'année précédente, les baisses les plus soutenues étant enregistrées à l'impôt sur le revenu des particuliers, à l'impôt des sociétés et aux revenus des entreprises du gouvernement. En 2002-2003, les revenus autonomes devraient connaître une croissance de 5,9 %.

TABLEAU 3.4

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE
(en millions de dollars)

	2000-2001	**2001-2002[P]**	**2002-2003[P]**
Impôt sur le revenu des particuliers	17 068	15 559	15 656
Variation en %	6,5	– 8,8	0,6
Fonds des services de santé	4 488	4 396	4 538
Variation en %	4,6	– 2,0	3,2
Impôts des sociétés	4 217	3 817	4 757
Variation en %	15,8	– 9,5	24,6
Taxes à la consommation	9 393	9 845	10 320
Variation en %	6,5	4,8	4,8
Autres revenus	2 343	2 312	2 340
Variation en %	–5,2	– 1,3	1,2
Sous-total excluant les entreprises du gouvernement et les organismes consolidés	**37 509**	**35 929**	**37 611**
Variation en %	6,4	– 4,2	4,7
Entreprises du gouvernement	3 496	2 707	3 297
Variation en %	– 11,3	– 22,6	21,8
Organismes consolidés	1 851	1 662	1 783
Variation en %	0,1	– 10,2	7,3
Revenus autonomes	**42 856**	**40 298**	**42 691**
Variation en %	4,4	– 6,0	5,9
Taux de croissance du PIB nominal en %[(1)]	6,2	3,3	3,0

P : Prévisions.
(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

En ce qui concerne l'évolution des revenus par source :

— l'impôt sur le revenu des particuliers, la plus importante source de revenus du gouvernement(1), devrait diminuer de 8,8 % en 2001-2002 pour s'établir à 15,6 milliards de dollars. Au cours de cet exercice financier, la progression des rentrées fiscales découlant de la croissance des revenus assujettis à l'impôt sera plus que compensée par l'impact des mesures annoncées dans ce budget ainsi que celui des baisses d'impôt annoncées lors des budgets précédents. En 2002-2003, les revenus augmenteront de seulement 0,6 % en raison de l'impact croissant des baisses d'impôt annoncées;

— les cotisations au Fonds des services de santé devraient s'établir à 4,4 milliards de dollars en 2001-2002, soit un niveau légèrement inférieur à celui de l'année précédente. En effet, la hausse occasionnée par la croissance des salaires et traitements est entièrement compensée par les impacts du congé fiscal accordé dans le précédent budget aux entreprises manufacturières des régions ressources, ainsi que par la réduction du taux de cotisation des petites et moyennes entreprises en vigueur depuis le 1er janvier 2001. Cette réduction est la dernière étape de la baisse progressive qui a été introduite dans le cadre de la réforme de la fiscalité des entreprises annoncée lors du Budget 1998-1999. En 2002-2003, l'augmentation de 3,2 % des cotisations au Fonds des services de santé est équivalente à la croissance prévue des salaires et traitements;

— la diminution de 9,5 % des revenus attendus aux impôts des sociétés en 2001-2002 découle de la faible croissance prévue des bénéfices des sociétés et, surtout, de la mesure prise pour améliorer de 525 millions de dollars les liquidités des petites et moyennes entreprises. En effet, celles-ci pourront reporter de six mois les acomptes provisionnels d'impôt et taxes qu'elles devaient verser en octobre, novembre et décembre 2001. La croissance prévue de 24,6 % en 2002-2003 s'explique également par ce report;

— les revenus des taxes à la consommation devraient afficher une hausse de 4,8 % en 2001-2002, ce qui reflète notamment la hausse des taxes sur le tabac qui a pris effet le 5 avril dernier et celle annoncée dans le présent budget. La croissance prévue de 4,8 % en 2002-2003 est comparable à celle de la consommation des ménages lorsqu'on tient compte du plein impact de la hausse additionnelle de la taxe sur le tabac;

— les revenus en provenance des entreprises du gouvernement devraient croître de 21,8 % en 2002-2003 en raison de l'amélioration de la situation financière de l'ensemble des sociétés d'État.

(1) L'annexe 3.1 présente notamment la répartition des revenus autonomes du gouvernement pour les principales sources depuis 1970-1971.

Lien entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance de l'économie

Globalement, la croissance prévue des revenus autonomes devrait être similaire à celle de l'économie en terme nominal. En effet, une fois pris en compte l'impact financier des mesures fiscales et de certains revenus exceptionnels, le taux de croissance des revenus autonomes pour les années financières 2001-2002 et 2002-2003 devrait s'établir à 3,4 % en moyenne, comparativement à une hausse de 3,2 % pour le produit intérieur brut.

TABLEAU 3.5

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES SUR BASE COMPARABLE
(en millions de dollars)

	2000-2001	2001-2002[P]	2002-2003[P]
Revenus excluant les entreprises du gouvernement et les organismes consolidés	**37 509**	**35 929**	**37 611**
Variation en %		– 4,2	4,7
Moins:			
Mesures du Budget 2002-2003[(1)] :			
❑ Mesures fiscales	—	– 264	– 96
❑ Mesures de financement	—	30	225
❑ Report des acomptes provisionnels des PME	—	– 525	525
Mesures des budgets précédents :			
❑ Baisses d'impôt des particuliers[(2)]	– 1 052	– 2 867	– 3 765
❑ Autres mesures[(3)]	– 615	– 880	– 933
Hausse de taxes sur le tabac d'avril 2001	—	105	105
Rétroactivité et équité salariale[(4)]	300	100	—
Revenus sur base comparable	**38 876**	**40 230**	**41 550**
Variation en %		3,5	3,3
Produit intérieur brut en %		3,3	3,0
Élasticité[(5)]		**1,06**	**1,09**

P : Prévisions.
(1) Source : Discours sur le budget 2002-2003, *Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget*.
(2) Allégements fiscaux accordés aux particuliers depuis le Budget 2000-2001.
Source : Discours sur le budget 2001-2002, *La réduction de l'impôt des particuliers*, Annexe 2.
(3) Source : Discours sur le budget 1998-1999 à 2001-2002, *Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget*.
(4) Impact non récurrent des versements rétroactifs de salaires et d'équité de près de 1,1 milliard de dollars aux employés du gouvernement du Québec ainsi que des versements pour l'équité salariale aux employés fédéraux totalisant 875 millions de dollars.
(5) Élasticité entre la croissance des revenus sur base comparable et la croissance du produit intérieur brut. Une élasticité de 1,00 signifie qu'une augmentation de 1 % de ce dernier entraîne une hausse de 1 % des revenus autonomes.

L'importance des revenus autonomes par rapport au produit intérieur brut s'est établie, en incluant les organismes consolidés, à un sommet de 19,7 % en 1999-2000. Compte tenu des baisses de fardeau fiscal annoncées lors de ce budget et des précédents, ce ratio devrait diminuer à 18,2 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.4

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES
(en pourcentage du PIB)

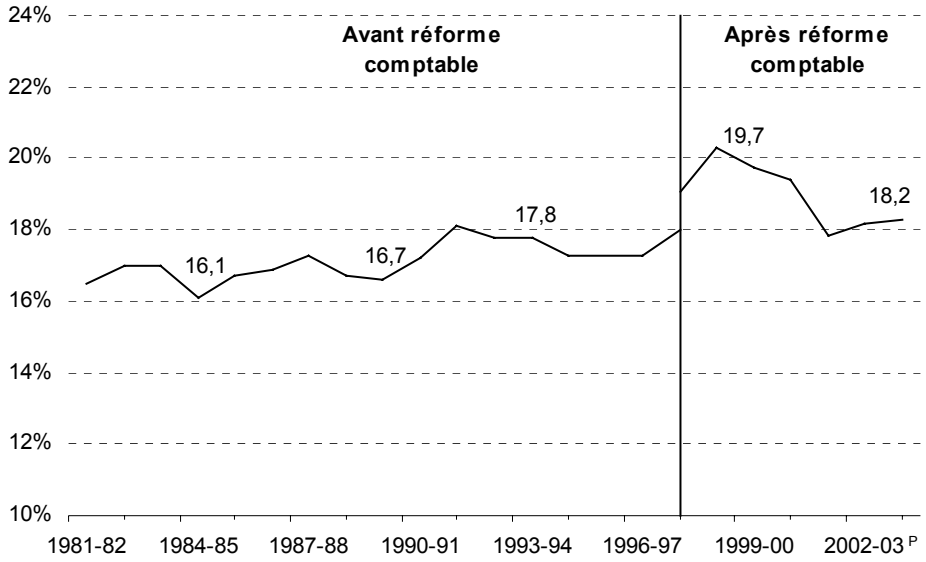

P : Prévisions.

Les transferts fédéraux

Après avoir connu une hausse de 18,4 % en 2001-2002, en raison notamment de l'encaissement de 1 004 millions de dollars en provenance des fiducies du TCSPS, les transferts fédéraux ralentiront de 4,3 % en 2002-2003. Les sommes versées pour le TCSPS diminueront en 2002-2003 de manière importante, en raison de l'expiration de deux des trois fiducies du TCSPS qui vient plus que compenser l'impact des annonces fédérales de septembre 2000.

Quant aux organismes consolidés, on s'attend à une hausse de plus de 170 millions de dollars en 2001-2002, qui devrait se résorber légèrement par la suite. Cette évolution résulte essentiellement de la mise en place de la Financière agricole du Québec qui regroupe les activités de la Société de financement agricole ainsi que celles de la Régie des assurances agricoles du Québec. Les revenus de transferts fédéraux versés à cette dernière étaient auparavant exclus du périmètre comptable du gouvernement.

TABLEAU 3.6

ÉVOLUTION DES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX
(en millions de dollars)

	1999-2000	**2000-2001**	**2001-2002**[P]	**2002-2003**[P]
Fonds consolidé du revenu	6 082	7 911	9 238	8 879
Variation en %	– 22,3	30,1	16,8	– 3,9
Organismes consolidés	270	250	422	368
Total	**6 352**	**8 161**	**9 660**	**9 247**
Variation en %	– 21,5	28,5	18,4	– 4,3

P : Prévisions.

Fiducies du TCSPS

Depuis 1999, le gouvernement fédéral a mis en place trois fiducies au TCSPS. La dotation allouée au Québec dans ces trois fiducies totalise 1 675 millions de dollars.

Le plan financier du présent budget reconduit les encaissements prévus au budget du Québec de mars 2001.

Le gouvernement du Québec a encaissé 420 millions de dollars à l'égard des fiducies en 2000-2001. Tel que prévu lors du Budget 2001-2002, 1 004 millions de dollars seront encaissés en 2001-2002 et 251 millions de dollars en 2002-2003.

TABLEAU 3.7

ENCAISSEMENT DES SOMMES EN PROVENANCE DES FIDUCIES DU TCSPS
(en millions de dollars)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Total
❑ Dotation 1999-2000	420	420	—	—	840
❑ Dotation 2000-2001	—	345	251	—	596
❑ Annonce fédérale de septembre 2000	—	239	—	—	239
Total	**420**	**1 004**	**251**	—	**1 675**

Il convient toutefois de rappeler que, malgré les fiducies et les réinvestissements fédéraux au TCSPS annoncés en septembre 2000, la contribution fédérale aux programmes de santé, d'éducation et de sécurité du revenu du Québec poursuivra sa tendance à la baisse observée depuis le début des années quatre-vingt. En effet, alors que le financement fédéral représentait 22,9 % des dépenses du Québec pour ces programmes au milieu des années quatre-vingt, celui-ci n'en représentera qu'à peine 13,9 % sur la période 2001-2002 à 2005-2006.

GRAPHIQUE 3.5

TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC AU TITRE DU TCSPS(1)
(en pourcentage des dépenses sociales(2) du Québec)

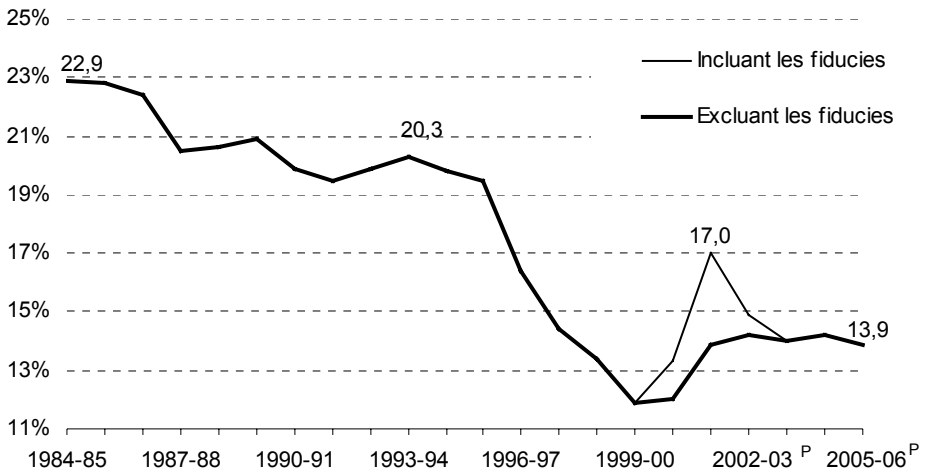

P : Prévisions.
(1) Incluant la valeur de l'abattement spécial du Québec.
(2) Dépenses en santé, en éducation et pour la sécurité du revenu.

Les dépenses du gouvernement

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient totaliser 51 938 millions de dollars en 2002-2003. Les dépenses d'opérations compteront pour 44 582 millions de dollars, alors que le service de la dette s'élèvera à 7 356 millions de dollars.

Les dépenses d'opérations tiennent compte des dépenses de programmes des ministères ainsi que des dépenses des organismes consolidés. De même, le service de la dette comprend le service de la dette du Fonds consolidé du revenu et celui des organismes consolidés.

TABLEAU 3.8

ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002[P]	2002-2003[P]
Dépenses d'opérations					
❑ Dépenses de programmes excluant l'utilisation de la réserve budgétaire	– 38 014	– 38 704	– 40 776	– 41 929	– 43 223
Variation en %	—	1,8	5,4	2,8	3,1
Nouvelles dépenses financées à même la réserve budgétaire	—	—	—	– 280	—
❑ Dépenses de programmes	– 38 014	– 38 704	– 40 776	– 42 209	– 43 223
Variation en %	—	1,8	5,4	3,5	2,4
❑ Organismes consolidés	– 1 368	–1 293	–1 183	– 1 297	–1 359
Total des dépenses d'opérations	**– 39 382**	**– 39 997**	**– 41 959**	**– 43 506**	**– 44 582**
Variation en %	—	1,6	4,9	3,7	2,5
Service de la dette					
❑ Fonds consolidé du revenu	– 6 574	– 6 751	– 6 972	– 6 735	– 6 683
Variation en %	—	2,7	3,3	– 3,4	– 0,8
❑ Organismes consolidés	– 613	– 621	– 634	– 667	– 673
Total du service de la dette	**– 7 187**	**– 7 372**	**– 7 606**	**– 7 402**	**– 7 356**
Variation en %	—	2,6	3,2	– 2,7	– 0,6
Dépenses budgétaires	**– 46 569**	**– 47 369**	**– 49 565**	**– 50 908**	**– 51 938**
Variation en %	—	1,7	4,6	2,7	2,0
Taux de croissance du PIB nominal en %[(1)]	4,0	5,9	6,2	3,3	3,0
Taux d'inflation au Canada en %[(1)]	1,0	1,7	2,7	2,9	1,9

P : Prévisions.
(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

Les dépenses de programmes montreront une croissance de 2,4 % en 2002-2003. Cette croissance est inférieure à celle du PIB nominal, ce qui est compatible avec les objectifs du gouvernement en ce qui a trait au maintien de l'équilibre budgétaire.

Le ratio des dépenses de programmes du gouvernement en proportion du PIB devrait continuer de diminuer pour s'établir à 18,4 % en 2002-2003, le plus bas niveau depuis au moins 30 ans.

GRAPHIQUE 3.6

DÉPENSES DE PROGRAMMES[(1)]
(en pourcentage du PIB)

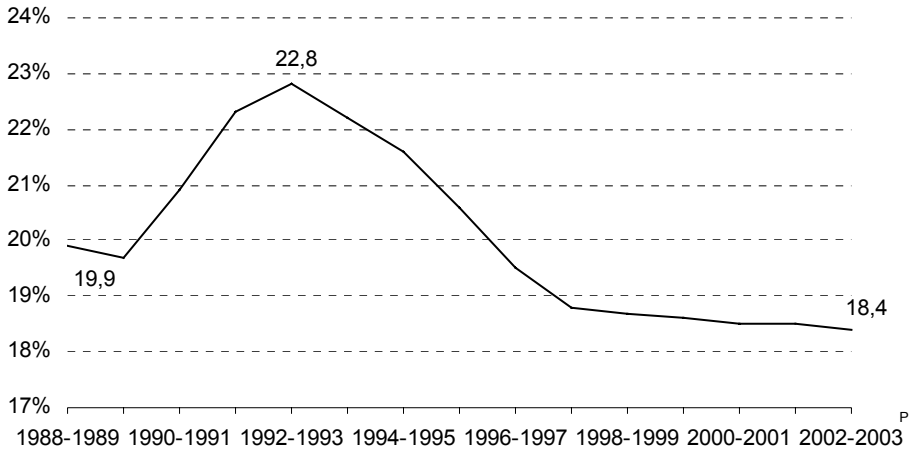

P : Prévisions.
(1) Excluant des dépenses extraordinaires de 1 377 millions de dollars en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan consolidation et de restructuration financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et pour améliorer la situation financière des universités.

Section 3 Annexe 3.1

Informations additionnelles sur les revenus budgétaires prévus pour 2002-2003

Les revenus du gouvernement du Québec devraient totaliser 51 938 millions de dollars en 2002-2003. Ces revenus proviennent de deux sources : les revenus autonomes et les revenus de transferts fédéraux.

Les revenus autonomes représentent 82,2 % des revenus du gouvernement

En 2002-2003, les revenus autonomes du gouvernement du Québec devraient s'élever à 42 691 millions de dollars, soit 82,2 % des revenus budgétaires. Les revenus autonomes sont d'abord constitués des revenus fiscaux, composés essentiellement de l'impôt sur le revenu des particuliers, des impôts des sociétés et des taxes à la consommation. Ils comprennent également les revenus non fiscaux, comme les différents droits et permis (droits d'immatriculation, redevances forestières, permis de chasse et de pêche, etc.), les revenus divers (intérêts, recouvrements, ventes de biens et services, amendes, etc.) et les revenus des organismes consolidés. Enfin, ils incorporent les revenus provenant des entreprises du gouvernement, telles Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools du Québec.

TABLEAU 3.1.1

REVENUS BUDGÉTAIRES PRÉVUS EN 2002-2003

	En millions de dollars	En %
Revenus autonomes	42 691	82,2
Transferts fédéraux	9 247	17,8
Total	**51 938**	**100,0**

Les revenus fiscaux constituent l'essentiel des revenus autonomes

En 2002-2003, l'impôt sur le revenu des particuliers constituera la principale source de revenus autonomes (37,1 %), suivi des taxes à la consommation (24,5 %) et des impôts des sociétés (21,4 %). Ces trois sources, qui composent les revenus fiscaux, représentent 83 % de l'ensemble des revenus autonomes.

Pour le reste, les revenus autonomes seront constitués des revenus provenant des entreprises du gouvernement (7,7 %) et des revenus non fiscaux (9,3 %) qui incluent notamment la tarification des services gouvernementaux et les revenus des organismes consolidés.

GRAPHIQUE 3.1.1

RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PRÉVUS PAR SOURCE EN 2002-2003

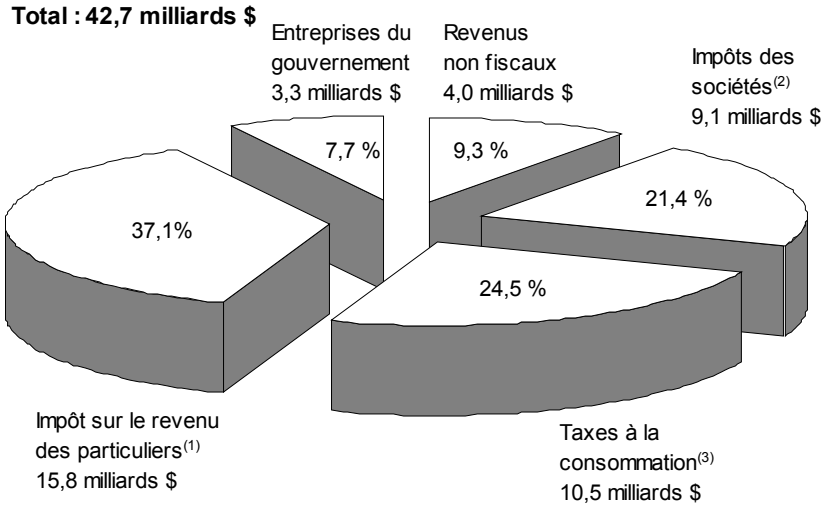

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé.
(2) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé.
(3) Incluant les droits sur les boissons alcooliques.

Des modifications importantes à la structure des revenus

La composition des revenus autonomes a été modifiée sensiblement au fil des ans. En effet, la part des impôts sur le revenu des particuliers a diminué au cours des deux dernières décennies. À l'opposé, la part des impôts des sociétés s'est accrue sensiblement; elle a doublé depuis 1970-1971. Par ailleurs, celle des taxes à la consommation a diminué de manière importante, passant de 37,6 % en 1970-1971 à 24,5 % en 2002-2003.

Quant aux revenus des entreprises du gouvernement et aux revenus non fiscaux, leur importance s'est accrue au cours des dernières années en raison notamment de l'amélioration de la rentabilité des sociétés d'État et d'une meilleure tarification des services gouvernementaux. De plus, l'ajout au périmètre comptable du gouvernement des revenus des organismes consolidés depuis 1997-1998 a contribué à augmenter de façon significative la part de ces sources de revenus dans le total des revenus autonomes.

GRAPHIQUE 3.1.2

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE
(en pourcentage du total)

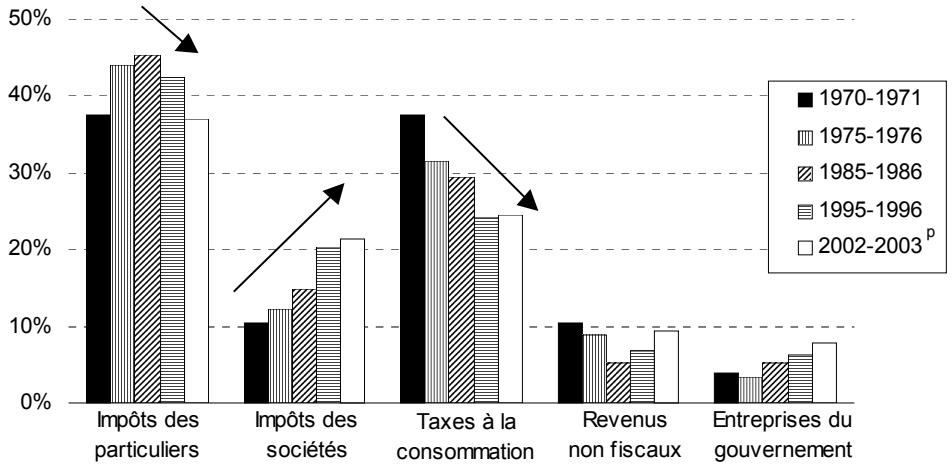

P : Prévisions.

La péréquation représente près des deux tiers des transferts fédéraux

Les revenus du gouvernement du Québec comprennent également les transferts fédéraux. En 2002-2003, ces transferts atteindront 9 247 millions de dollars, soit 17,8 % des revenus budgétaires. Les transferts fédéraux comprennent la péréquation, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et les revenus provenant de plusieurs ententes à frais partagés entre le Québec et le gouvernement fédéral.

GRAPHIQUE 3.1.3

RÉPARTITION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PRÉVUS PAR SOURCE EN 2002-2003

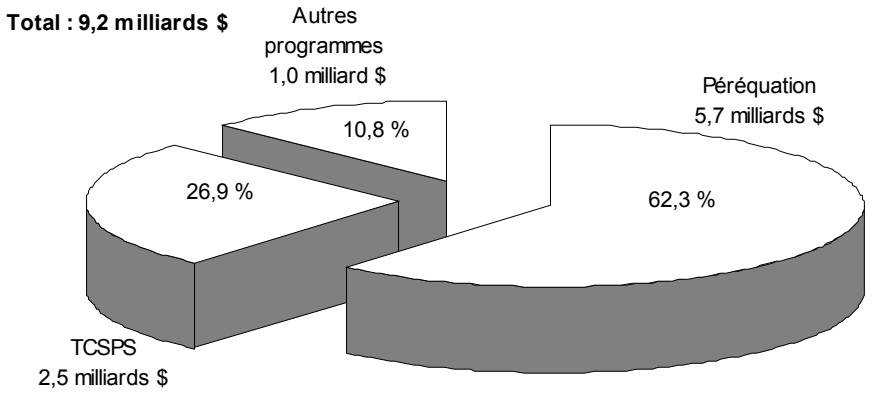

Baisse importante de la part des transferts fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu

Tel que l'illustre le graphique suivant, la part des transferts financiers fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu a subi une baisse importante depuis le début des années quatre-vingt. Cette baisse s'est accélérée récemment en raison de la mise en place du TCSPS en 1996-1997, qui fut accompagnée d'une diminution importante de la contribution fédérale au titre du financement des programmes sociaux.

GRAPHIQUE 3.1.4

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR SOURCE
(en pourcentage du total)

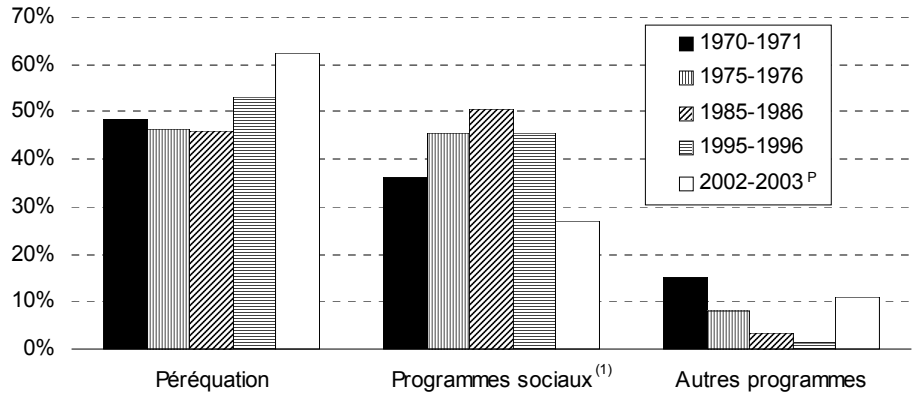

P : Prévisions.
(1) Transferts financiers seulement (excluant l'abattement spécial du Québec).

À la suite des baisses d'impôt, le ratio revenus budgétaires sur PIB sera réduit

Depuis le début des années quatre-vingt, les revenus budgétaires représentent une part relativement constante du PIB, bien que ce ratio ait augmenté à compter de 1997-1998 à la suite de l'inclusion de certains organismes au périmètre comptable du gouvernement.

Toutefois, compte tenu des mesures annoncées au présent budget ainsi qu'aux précédents, ce ratio devrait passer de 23,8 % en 1998-1999 à 22,1 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.1.5

ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES
(en pourcentage du PIB)

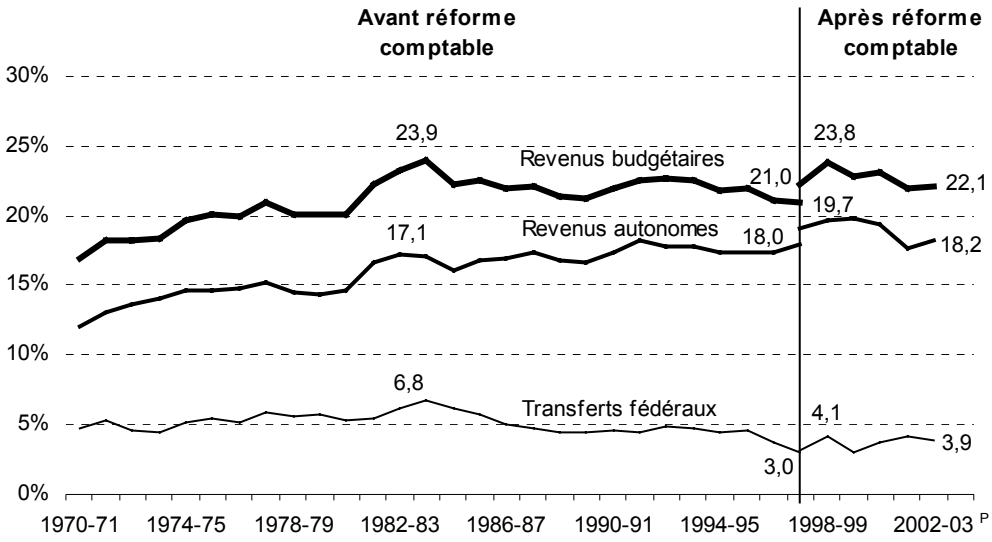

P : Prévisions.

Section 3 Annexe 3.2

Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement

TABLEAU 3.2.1

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES(1)
(en millions de dollars)

	Opérations budgétaires							
	Revenus autonomes	Transferts fédéraux	Revenus budgétaires	Dépenses d'opérations	Service de la dette	Dépenses budgétaires	Réserve budgétaire	Surplus (déficit) après réserve
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale								
1970-1971	2 747	1 095	3 842	– 3 790	– 197	– 3 987		– 145
1971-1972	3 183	1 294	4 477	– 4 622	– 210	– 4 832		– 355
1972-1973	3 743	1 262	5 005	– 5 110	– 242	– 5 352		– 347
1973-1974	4 368	1 377	5 745	– 6 116	– 288	– 6 404		– 659
1974-1975	5 364	1 872	7 236	– 7 382	– 296	– 7 678		– 442
1975-1976	6 105	2 224	8 329	– 8 912	– 368	– 9 280		– 951
1976-1977	7 126	2 523	9 649	– 10 369	– 456	– 10 825		– 1 176
1977-1978	8 006	3 090	11 096	– 11 194	– 606	– 11 800		– 704
1978-1979	8 527	3 271	11 798	– 12 479	– 817	– 13 296		– 1 498
1979-1980	9 464	3 757	13 221	– 14 651	– 970	– 15 621		– 2 400
1980-1981	10 763	3 899	14 662	– 16 761	– 1 382	– 18 143		– 3 481
1981-1982	13 460	4 479	17 939	– 18 610	– 1 950	– 20 560		– 2 621
1982-1983	14 725	5 178	19 903	– 20 066	– 2 300	– 22 366		– 2 463
1983-1984	15 738	6 235	21 973	– 21 626	– 2 511	– 24 137		– 2 164
1984-1985	16 182	6 247	22 429	– 23 290	– 3 012	– 26 302		– 3 873
1985-1986	18 102	6 190	24 292	– 24 411	– 3 354	– 27 765		– 3 473
1986-1987	19 885	5 839	25 724	– 25 140	– 3 556	– 28 696		– 2 972
1987-1988	22 334	6 131	28 465	– 27 186	– 3 675	– 30 861		– 2 396
1988-1989	23 737	6 403	30 140	– 28 042	– 3 802	– 31 844		– 1 704
1989-1990	24 812	6 693	31 505	– 29 254	– 4 015	– 33 269		– 1 764
1990-1991	26 592	6 992	33 584	– 32 122	– 4 437	– 36 559		– 2 975
1991-1992	28 287	6 766	35 053	– 34 688	– 4 666	– 39 354		– 4 301
1992-1993	28 198	7 782	35 980	– 36 254	– 4 756	– 41 010		– 5 030
1993-1994	28 855	7 780	36 635	– 36 242	– 5 316	– 41 558		– 4 923
1994-1995	29 499	7 510	37 009	– 36 949	– 5 881	– 42 830		– 5 821
1995-1996	30 692	8 142	38 834	– 36 747	– 6 034	– 42 781		– 3 947
1996-1997	31 221	6 719	37 940	– 35 297	– 5 855	– 41 152		– 3 212
Après réforme de la comptabilité gouvernementale								
1997-1998	35 842	5 989	41 831	– 36 645	– 7 343	– 43 988		– 2 157
1998-1999	38 605	8 090	46 695	– 39 382	– 7 187	– 46 569		126
1999-2000	41 047	6 352	47 399	– 39 997	– 7 372	– 47 369		30
2000-2001	42 856	8 161	51 017	– 41 959	– 7 606	– 49 565	– 950	502
2001-2002 P	40 298	9 660	49 958	– 43 506	– 7 402	– 50 908	950	0

P : Prévisions.
(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

Opérations non budgétaires					
Placements, prêts et avances	**Immobilisations**	**Régimes de retraite**	**Autres comptes**	**Excédent (insuffisance)**	**Surplus (besoins) financiers nets**
– 73		2	26	– 45	– 190
– 63		1	113	51	– 304
– 53		– 1	18	– 36	– 383
– 122		25	459	362	– 297
– 146		104	319	277	– 165
– 186		109	622	545	– 406
– 183		187	– 161	– 157	– 1 333
– 229		265	– 488	– 452	– 1 156
– 189		316	119	246	– 1 252
– 188		683	551	1 046	– 1 354
– 56		822	416	1 182	– 2 299
– 586		1 007	71	492	– 2 129
– 761		1 051	– 40	250	– 2 213
– 672		1 057	– 436	– 51	– 2 215
– 167		1 183	887	1 903	– 1 970
40		1 269	493	1 802	– 1 671
– 380		1 355	260	1 235	– 1 737
– 680		2 203	– 493	1 030	– 1 366
– 670		1 634	– 265	699	– 1 005
– 516		1 164	300	948	– 816
– 458		1 874	77	1 493	– 1 482
– 411		1 916	141	1 646	– 2 655
– 490		1 525	82	1 117	– 3 913
– 623		1 668	52	1 097	– 3 826
– 1 142		1 509	578	945	– 4 876
– 287		1 701	– 415	999	– 2 948
– 792		1 928	– 60	1 076	– 2 136
– 1 315	– 209	1 888	109	473	– 1 684
– 1 402	– 217	1 020	996	397	523
– 2 022	– 359	1 740	1 328	687	717
– 1 632	– 473	1 793	– 706	– 1 018	– 516
– 1 317	– 691	1 987	– 686	– 707	– 707

TABLEAU 3.2.2

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DETTE À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE

	Dette totale					
	Dette directe[1]		Passif net au titre des régimes de retraite[2]		Total	
	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale						
1970-1971	2 478	10,9			2 478	10,9
1971-1972	2 920	11,9			2 920	11,9
1972-1973	3 309	12,0			3 309	12,0
1973-1974	3 679	11,8			3 679	11,8
1974-1975	4 030	11,0	67	0,2	4 097	11,1
1975-1976	4 955	12,0	179	0,4	5 134	12,4
1976-1977	6 035	12,5	354	0,7	6 389	13,2
1977-1978	7 111	13,5	620	1,2	7 731	14,6
1978-1979	8 325	14,2	915	1,6	9 240	15,7
1979-1980	9 472	14,4	1 598	2,4	11 070	16,9
1980-1981	12 247	16,8	2 420	3,3	14 667	20,1
1981-1982	14 184	17,6	3 428	4,2	17 612	21,8
1982-1983	16 485	19,3	4 489	5,3	20 974	24,5
1983-1984	18 880	20,5	5 545	6,0	24 425	26,5
1984-1985	21 216	21,1	6 729	6,7	27 945	27,8
1985-1986	23 633	22,0	7 998	7,4	31 631	29,4
1986-1987	25 606	21,8	9 353	8,0	34 959	29,8
1987-1988	26 819	20,8	10 883	8,5	37 702	29,3
1988-1989	27 091	19,2	12 597	9,0	39 688	28,2
1989-1990	27 699	18,7	14 320	9,6	42 019	28,3
1990-1991	29 637	19,3	16 227	10,5	45 864	29,8
1991-1992	33 106	21,3	18 143	11,6	51 249	32,9
1992-1993	39 231	24,7	19 668	12,4	58 899	37,1
1993-1994	45 160	27,7	20 483	12,6	65 643	40,3
1994-1995	52 468	30,6	21 997	12,8	74 465	43,4
1995-1996	52 886	29,7	23 624	13,2	76 510	42,9
1996-1997	52 625	29,0	25 461	14,0	78 086	43,0
Après réforme de la comptabilité gouvernementale						
1997-1998	57 294	30,3	40 438	21,4	97 732	51,7
1998-1999	59 144[3]	30,1	40 428	20,6	99 572[3]	50,7
1999-2000	61 209[3]	29,4	39 337	18,9	100 546[3]	48,3
2000-2001	63 630[3]	28,8	39 111	17,7	102 741[3]	46,5
2001-2002[P]	66 028[3]	28,9	38 832	17,0	104 860[3]	46,0

P : Prévisions.
(1) Comprend les bons du trésor, les billets de trésorerie et la dette à long terme. À compter de 1976-1977, la dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien selon les taux de change au 31 mars de l'année financière considérée.
(2) Solde du passif au titre des régimes de retraite moins le montant accumulé dans le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.
(3) Excluant des emprunts effectués par anticipation totalisant 2 831 millions de dollars en 1998-1999, 506 millions de dollars en 1999-2000, 1 475 millions de dollars en 2000-2001 et qui totaliseront 855 millions de dollars en 2001-2002. En incluant les emprunts effectués par anticipation, la dette totale atteint 102 403 millions de dollars en 1998-1999, 101 052 millions de dollars en 1999-2000, 104 216 millions de dollars en 2000-2001 et atteindra 105 715 millions de dollars en 2001-2002.

Avoirs financiers et autres éléments du passif		Dette nette		Dette représentant			
				Immobilisations		Déficits cumulés[5]	
En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB
188	0,8	2 290	10,1			2 290	10,1
275	1,1	2 645	10,8			2 645	10,8
317	1,2	2 992	10,9			2 992	10,9
28	0,1	3 651	11,7			3 651	11,7
4	0,0	4 093	11,1			4 093	11,1
90	0,2	5 044	12,2			5 044	12,2
36	0,1	6 353	13,2			6 353	13,2
673	1,3	7 058	13,4			7 058	13,4
780	1,3	8 460	14,4			8 460	14,4
234	0,4	10 836	16,5			10 836	16,5
341	0,5	14 326	19,6			14 326	19,6
5 043	6,2	12 569	15,6			12 569	15,6
5 936	6,9	15 038	17,6			15 038	17,6
7 127	7,7	17 298	18,8			17 298	18,8
6 490	6,5	21 455	21,3			21 455	21,3
5 896	5,5	25 735	23,9			25 735	23,9
6 243	5,3	28 716	24,5			28 716	24,5
6 587	5,1	31 115	24,2			31 115	24,2
6 869	4,9	32 819	23,3			32 819	23,3
7 436	5,0	34 583	23,3			34 583	23,3
8 306	5,4	37 558	24,4			37 558	24,4
9 364	6,0	41 885	26,9			41 885	26,9
11 985	7,5	46 914	29,5			46 914	29,5
13 806	8,5	51 837	31,8			51 837	31,8
16 788	9,8	57 677	33,9			57 677	33,9
14 886	8,4	61 624	34,6			61 624	34,6
13 253	7,3	64 833	35,7			64 833	35,7
9 233	4,9	88 499	46,9	6 016	3,2	82 483	43,7
13 820[4]	7,0	88 583	45,1	6 233	3,2	82 350	41,9
12 166[4]	5,9	88 886	42,7	6 693	3,2	82 193	39,5
15 359[4]	7,0	88 857	40,2	7 166	3,2	81 691	37,0
16 167[4]	7,1	89 548	39,2	7 857	3,4	81 691	35,8

(4) Tient compte des emprunts effectués par anticipation totalisant 2 831 millions de dollars en 1998-1999, 506 millions de dollars en 1999-2000, 1 475 millions de dollars en 2000-2001 et qui totaliseront 855 millions de dollars en 2001-2002.

(5) Incluant différents redressements comptables qui n'ont pas fait l'objet d'un ajustement du surplus (déficit) des années antérieures.

TABLEAU 3.2.3

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SERVICE DE LA DETTE

	Service de la dette directe		Intérêts sur le passif net au titre des régimes de retraite[1]		Service de la dette totale	
	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale						
1970-1971	197	5,1			197	5,1
1971-1972	210	4,7			210	4,7
1972-1973	242	4,8			242	4,8
1973-1974	288	5,0			288	5,0
1974-1975	296	4,1			296	4,1
1975-1976	368	4,4			368	4,4
1976-1977	456	4,7			456	4,7
1977-1978	606	5,5			606	5,5
1978-1979	763	6,5	54	0,5	817	6,9
1979-1980	882	6,7	88	0,7	970	7,3
1980-1981	1 217	8,3	165	1,1	1 382	9,4
1981-1982	1 686	9,4	264	1,5	1 950	10,9
1982-1983	1 921	9,7	379	1,9	2 300	11,6
1983-1984	2 031	9,2	480	2,2	2 511	11,4
1984-1985	2 414	10,8	598	2,7	3 012	13,4
1985-1986	2 648	10,9	706	2,9	3 354	13,8
1986-1987	2 754	10,7	802	3,1	3 556	13,8
1987-1988	2 751	9,7	924	3,2	3 675	12,9
1988-1989	2 665	8,8	1 137	3,8	3 802	12,6
1989-1990	2 829	8,9	1 186	3,8	4 015	12,7
1990-1991	3 026	9,0	1 411	4,2	4 437	13,2
1991-1992	3 222	9,2	1 444	4,1	4 666	13,3
1992-1993	3 475	9,6	1 281	3,6	4 756	13,2
1993-1994	3 750	10,2	1 566	4,3	5 316	14,5
1994-1995	4 332	11,7	1 549	4,2	5 881	15,9
1995-1996	4 287	11,0	1 747	4,5	6 034	15,5
1996-1997	3 906	10,3	1 949	5,1	5 855	15,4
Après réforme de la comptabilité gouvernementale						
1997-1998	4 378	10,5	2 965	7,1	7 343	17,6
1998-1999	4 773	10,2	2 414	5,2	7 187	15,4
1999-2000	4 740	10,0	2 632	5,6	7 372	15,6
2000-2001	5 012	9,8	2 594	5,1	7 606	14,9
2001-2002[P]	4 765	9,5	2 637	5,3	7 402	14,8

P : Prévisions.
(1) Montant des intérêts imputés sur le passif au titre des régimes de retraite moins les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.